

**MAIRIE DE RUFFEC****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****● SEANCE DU LUNDI 27 JANVIER 2025 ●**

Membres en exercice	23
Membres présents	20
Membres ayant donné pouvoir	2
Membres ayant délibéré	22
Date de la convocation	21/01/2025
Date d'affichage de la convocation	21/01/2025

**PRESENTS** : M. Thierry BASTIER, , Me Sylvie BEAUVAL, Mme Nina BASTIER, M. Jean-Paul FORT, M. Guy PELLADEAUD, Mme Nicole GAYOUX, M. Jean COITEUX, Mme Catherine DEROUSSEAU, , M. Éric MOULIGNIER, M. Jean-Michel ARDOUIN, Mme Catherine SENNAVOINE, M. Hervé JAMBARD, Mme Aurélie SARRAZIN, M. Franck LOPEZ, M. Bernard PICHON, Mme Catherine BOULENGER, Mme Murielle BEAL, Mme Nicole BOES, M. François POHU, Mme Marguerite D'ARGENT

**POUVOIRS** : M. Jean-François JOBIT en faveur de M. Guy PELLADEAUD, M. Jean-Pierre CHARDONNET en faveur de Mme Nicole GAYOUX

**ABSENTS** : M. Jean-Michel JEANNET

Mme Nina BASTIER est désignée secrétaire de séance.

**MISE EN PLACE DE TARIFS DE LOCATION POUR L'ESPACE DE COWORKING SIS 20 RUE DE  
L'HOPITAL**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-21 ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L2125-1 ;

Sur proposition du Bureau Municipal ;

Considérant que les travaux de création d'un espace de coworking dans le bâtiment de l'ancien tribunal sis 20 rue de l'hôpital sont achevés ;

Considérant l'intérêt pour la commune de mettre en place des tarifs de location pour l'espace de coworking ;

Considérant les demandes de location de cet espace ;

Monsieur Fort, rapporteur pour Monsieur Le Maire expose :

Le projet de création de tarifs de location de l'espace de coworking 20 rue de l'hôpital, une demande de location ayant déjà été adressée en mairie.

Le bureau municipal a donc défini de la manière suivante les tarifs de location, sachant que ceux-ci pourront être revu et affiné si besoin :

- Salle complète coworking (avec sanitaires et tisanerie) :
  - Tarif tout public :
    - 500 € la journée
    - 300 € la 1/2 journée
  - Caution 300 €
  - Attestation d'assurance obligatoire

Il est proposé au conseil municipal approuver la mise en place des tarifs de location de l'espace de coworking tel que précité à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**DECIDE A LA MAJORITE  
(1 abstention)**

**ARTICLE 1 :** Approuve la mise en place des tarifs de location de l'espace de coworking, situé dans le bâtiment communal sis 20 rue de l'hôpital à Ruffec, ci-dessous :

- Salle complète coworking (avec sanitaires et tisanerie) :
  - Tarif tout public :
    - 500 € la journée
    - 300 € la 1/2 journée
  - Caution 300 €
  - Attestation d'assurance obligatoire

**ARTICLE 2 :** Autorise l'application de ces tarifs à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**ARTICLE 3 :** La présente délibération sera publiée sur le site internet de la Commune et ampliation en sera adressée au contrôle de légalité et au Comptable public.

Publiée et transmise au  
Contrôle de légalité le

**03 FEV. 2025**

Pour copie conforme  
Le Maire,

Thierry BASTIER

